



**PRÉFET  
DE LA RÉGION  
D'ÎLE-DE-FRANCE**

*Liberté  
Égalité*

**Direction Régionale et Interdépartementale  
de l'Alimentation, de l'Agriculture  
et de la Forêt**

**AGREMENT D'ENTREPRISE EXERÇANT UNE ACTIVITE DE DISTRIBUTION  
DE PRODUITS PHYTOPHARMACEUTIQUES A DES UTILISATEURS NON PROFESSIONNELS**

**Références réglementaires :**

- Articles L.254-1, L.254-12, R.254-1 à 7 puis R.254-15 à 19 et R.254-27 du code rural et de la pêche maritime relatifs à la mise en vente, la vente, la distribution à titre gratuit, l'application et le conseil à l'utilisation des produits phytopharmaceutiques,
- Décret n°2011-1325 du 18 octobre 2011 fixant les conditions de délivrance, de renouvellement, de suspension et de retrait des agréments des entreprises et des certificats individuels pour la mise en vente, la distribution à titre gratuit, l'application et le conseil à l'utilisation des produits phytopharmaceutiques,
- Arrêté du 16 octobre 2020 fixant les modalités de la certification mentionnée au 2° de l'article L. 254-2 du code rural et de la pêche maritime,
- Arrêté du 16 octobre 2020 relatif au référentiel de certification prévu à l'article R. 254-3 du code rural et de la pêche maritime pour l'activité « organisation générale »,
- Arrêté du 16 octobre 2020 relatif au référentiel de certification prévu à l'article R. 254-3 du code rural et de la pêche maritime pour l'activité « distribution de produits phytopharmaceutiques à des utilisateurs non professionnels ».

**Entreprise**

N° SIREN : 306 844 622  
Raison sociale : JARDILAND  
Située à : ZAC des Bois Rochefort  
2 rue Georges Méliès  
95240 CORMEILLES-EN-PARISIS

**Etablissement secondaire couvert par le présent agrément :**

N° SIRET : 306 844 622 01323  
Raison sociale : JARDILAND  
Située à : ZAC des Bois Rochefort  
2 rue Georges Méliès  
95240 CORMEILLES-EN-PARISIS

**Numéro d'agrément : 9400008**

L'agrément de l'entreprise est octroyé sans limitation de durée sous réserve du respect des dispositions législatives et réglementaires en vigueur.

Ce certificat d'agrément annule et remplace celui délivré le 25 mars 2019

Fait à Rungis le **21 JUIN 2024**

**La cheffe du service régional  
de l'alimentation**

**Déborah INFANTE-LAVERGNE**